Barre
des Cévennes

Le lundi 21 octobre 2024

A tous les élus

Conseil municipal

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

En raison de l'absence de quorum à la question 4 de l'ordre du jour du Conseil municipal du jeudi 17 octobre 2024 : « DETR 2024 Vague 3 : étanchéité et isolation de la villa gendarmerie pour un montant de 34 129,40 Euros HT (39 419,98 € TTC) », j'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Vendredi 25 octobre 2024
à 15h00 à la Mairie.

Bien cordialement,

Le Maire,

MAIRIE de BARRE-DES-CEVENNES (Lozère)

François Rouveyrol

Mairie – Grand Rue 48400 Barre des Cévennes – Tél 04 66 45 05 07 – mairie.barre-des-cevennes@orange.fr

Ordre du jour du Conseil municipal du vendredi 25 octobre 2024

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance
2. DETR 2024 Vague 3 : étanchéité et isolation de la villa gendarmerie pour un montant de 34 129,40 Euros HT (39 419,98 € TTC)

Questions diverses